

Face à la menace du Covid-19 toujours présente, le sport amateur a repris fébrilement début septembre, enregistrant des premiers signaux d'une baisse de fréquentation qui risque de mettre en péril les clubs.

Il est encore un peu tôt pour avoir une lecture aiguë et précise des conséquences de la pandémie sur le sport amateur. Mais certains acteurs du monde sportif n'optent d'ores et déjà pas pour l'optimisme.

Si la casse a été évitée en 2020, "2021 s'annonce beaucoup plus périlleuse parce qu'on ne sait pas encore qui va reprendre le chemin du club, à la fois pour les pratiquants et pour les animateurs", a confié le patron du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), Denis Masegla, à l'issue de l'assemblée générale de l'Agence nationale du sport (ANS) mercredi.

Un saut dans l'inconnu en somme.

Au-delà des risques sanitaires, c'est l'une des principales craintes: que les pratiquants rechignent à retourner dans leurs clubs, entraînant ainsi une réaction en chaîne néfaste pour leur survie.

"Le sport français vit par ses clubs et ces clubs vont certainement avoir quelques remous à affronter", a encore ajouté Denis Masegla.

"IMPORTANT DE RASSURER LES GENS"

Des milliers de clubs, gymnases, stades ou piscines ont bien rouvert à la rentrée, contraints de slalomer entre des protocoles sanitaires spécifiques à chaque sport, à chaque municipalité, des trésoreries parfois exsangues et l'impérieux besoin de tranquilliser leur adhérents, dont des parents parfois inquiets.

"C'est un exercice de style parfois compliqué. Mais dans cette période, c'est important de rassurer les gens", assure Xavier Labaune, le directeur de l'ASM (Association Sportive Montferrandaise) Omnisports, qui regroupe 15 disciplines pour 7000 adhérents.

Sauf que la pandémie ne sévit pas partout avec la même intensité, les règles sanitaires varient donc selon les départements, et par conséquent "les disparités sont trop importantes d'un territoire à l'autre", regrette Emmanuelle Bonnet Oulaldj, co-présidente de la FSGT (fédération omnisports).

Certaines piscines ou salles, certains clubs n'ont pas encore pu rouvrir, et des cas de Covid-19 ont parfois dû repousser une rentrée, parfois confuse pour certains dirigeants.

"Certains ne savent pas quel protocole sanitaire appliquer, entre ceux des fédérations, des mairies ou des agences régionales de santé", explique ainsi Denis Lafoux, directeur général de la Fédération française des clubs omnisports.

"Et les règles parfois un peu lourdes, les contraintes de l'accueil des adhérents, peuvent peut-être moins attirer les gens", avance-t-il.

S'il est difficile d'avoir des chiffres précis, la tendance semble en tous les cas plutôt à la baisse.

Pour le handball par exemple, le président de la Fédération française Joël Delplanque, assurait le 3 septembre être à "70% (des) objectifs" par rapport à l'année dernière.

Pour le judo, le taux est de 80% des licences par rapport à 2019 à la mi-septembre, selon le président de la fédération, Jean-Luc Rougé.

UN PASS'SPORTS À L'ÉTUDE -

"Mais il y a encore des clubs fermés par les municipalités", nuance-t-il. La boxe semble payer un lourd tribut avec 50% de licences en moins pour l'instant. "Il faut s'attendre à une baisse de l'ordre de 20 à 30%" des licenciés, à confié au Monde le directeur général de l'ANS, Frédéric Sanaur.

Un chiffre qui peut faire frémir, "mais qui pourrait même aller au-delà", prévient Emmanuelle Bonnet Oulaldj, qui préconise toutefois, comme d'autres, d'attendre au moins jusqu'à la mi-octobre pour pouvoir se faire une idée plus juste.

La perspective d'une telle baisse ne sera pas sans conséquence sur les trésoreries des clubs.

Près de 80% des fédérations sportives reconnaissent avoir des difficultés financières en ce moment, selon le CNOSF. Le plan de relance du gouvernement a alloué 120 millions d'euros, dont 30 millions destinés aux clubs et aux fédérations, pour le secteur, "même si on pouvait espérer plus", regrette la co-présidente de la FSGT. Cela sera-t-il suffisant pour renflouer les caisses?

La ministre des sports Roxana Maracineanu a demandé à l'ANS de se pencher sur l'extension du "Pass'sports", un dispositif déjà expérimenté dans certains départements qui permet une prise en charge par les pouvoirs publics d'une partie des frais d'inscription.

"C'est une option intéressante", estime Emmanuelle Bonnet Oulaldj, même si pour l'instant le montant alloué à ce dispositif n'est pas encore connu.

COPYRIGHT © AGENCE FRANCE-PRESSE. TOUS DROITS RÉSERVÉS. LES DOCUMENTS MENTIONNÉS SONT LA PROPRIÉTÉ DE L'AFP ET/OU DE SES PARTENAIRES. AFP ET LE LOGO AFP SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE.